

GUIDÈRE, Mathieu : Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain. De Boeck, Paris, 2010.

NORD, Christiane : La traduction : une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes. Artois Presses Université, Arras, 2008. Orig. angl. Manchester, 1997, traduit par Beverly Adab.

REISS, Katharina : Problématiques de la traduction. ECONOMICA, Paris, 2009. Traduit de l'allemand par Catherine A. Bocquet. Préface de Jean-René Ladmiral. Orig. all. *Grundfragen der Übersetzungswissenschaft*, WUV/Universitätsverlag, Vienne, 1995.

La théorie du skopos

Le mot grec *skopos* signifie la visée, le but ou la finalité (cf. *lo scopo* en italien). Il est employé en traductologie pour désigner la théorie initiée en Allemagne par Hans Vermeer à la fin des années 1970. Parmi ses promoteurs, on trouve également Christiane Nord (1988) et Margaret Ammann (1990). Du point de vue conceptuel, la théorie du *skopos* s'inscrit dans le même cadre épistémologique que la *théorie actionnelle* de la traduction, en ce sens qu'elle s'intéresse avant tout aux textes pragmatiques et à leurs *fonctions* dans la culture cible. La traduction est envisagée comme une *activité* humaine particulière (le transfert symbolique), ayant une *finalité* précise et un *produit final* qui lui est spécifique (le translatum).

Vermeer (1978) est parti du postulat que les méthodes et les stratégies de traduction sont déterminées essentiellement par le but ou la finalité du texte à traduire. La traduction se fait, en conséquence, en fonction du skopos. D'où le qualificatif de *fonctionnelle* attribué à cette théorie. Mais il ne s'agit pas de la fonction assignée par l'auteur du texte source ; bien au contraire, il s'agit d'une fonction prospective rattachée au texte cible et qui dépend du commanditaire de la traduction (du client). C'est le client qui fixe un but au traducteur en fonction de ses besoins et de sa stratégie de communication.

Le rôle du traducteur est de produire un texte qui puisse transmettre une signification aux récepteurs de la culture cible. Le traducteur doit notamment respecter, *la règle de cohérence intratextuelle* qui stipule que le texte cible (translatum) doit être suffisamment intelligible pour le récepteur et avoir un sens dans la situation communicationnelle et culturelle d'accueil, comme une partie de son monde de référence. D'autre part, il doit exister un lien entre le texte traduit et le texte source. Ce lien, Vermeer l'appelle *la règle de cohérence intertextuelle*, ou *la règle de fidélité*. La forme de cette *cohérence intertextuelle* sera dictée par l'interprétation que donne le traducteur du texte source et ensuite, par le *skopos* de la traduction. La *cohérence intertextuelle* est subordonnée à la *cohérence intratextuelle* et toutes deux sont à leur tour subordonnées à la règle du skopos. Si la *finalité (skopos)* exige un changement de fonction du texte, la norme ne sera plus alors la *cohérence intertextuelle* avec le texte source, mais l'adéquation et la conformité à la finalité (Reiss et Vermeer, 1984 : 139). Qui plus est, si la finalité exige une *incohérence* intra-textuelle, comme dans le cas du théâtre de l'absurde, la norme de la *cohérence intra-textuelle* ne tient plus. Il faut toutefois noter que le concept du *skopos* peut s'appliquer non seulement à des textes entiers mais aussi à des segments ou à des éléments textuels, tels que les exemples, les notes de bas de pages et les citations. Le *skopos* de telles unités moins grandes sera parfois différent de celui des autres segments textuels ou du texte entier.

Grâce à l'influence de Katharina Reiss (1984), Vermeer a précisé sa théorie en élargissant son cadre d'étude pour englober des cas spécifiques qui n'étaient pas pris en compte jusqu-là. Il a intégré par exemple la problématique de *typologie textuelle* de Reiss. Si le traducteur parvient à rattacher le texte source à un type textuel ou à un genre discursif, cela l'aidera à mieux résoudre les problèmes qui se poseront à lui dans le processus de traduction. Vermeer prend en considération les *types de textes* définis par K. Reiss (*informatifs, expressifs, opérationnels*) pour mieux préciser les fonctions qu'il convient de préserver lors du transfert.

Ainsi, le texte source est désormais conçu comme une *offre d'information* fait par un producteur en langue A à l'attention d'un récepteur de la même culture. La traduction est envisagée comme une *offre secondaire d'information*, puisqu'elle est censée transmettre plus ou moins la même information, mais à des récepteurs de langue et de culture différentes. Dans cette optique, la sélection des informations et le but de la communication ne sont pas fixés au hasard ; ils dépendent des besoins et des attentes des récepteurs ciblés dans la culture d'accueil. C'est le skopos du texte.

Ce skopos peut être identique ou différent entre les deux langues concernées : s'il demeure identique, Vermeer et Reiss parlent de *permanence fonctionnelle* ; s'il varie, ils parlent de *variance fonctionnelle*. Dans un cas, le principe de la traduction est la cohérence intertextuelle, dans l'autre, l'adéquation au skopos.

La nouveauté de l'approche consiste dans le fait qu'elle laisse au traducteur le soin de décider quel statut accorder au texte source. En fonction du skopos, l'original peut être un simple point de départ pour une adaptation ou bien un modèle à transposer fidèlement. Cela signifie qu'un même texte peut avoir plusieurs traductions acceptables parce que chacune répond à un skopos particulier. Le skopos est le critère d'évaluation, et sans skopos, il n'est point de traduction valide.

La consigne

La consigne établit les critères de traduction du texte. La consigne idéale comprend une information explicite ou implicite concernant les finalités du texte cible, le destinataire, le moyen de transmission, le lieu, la date et éventuellement, la motivation de production ou de réception du texte. Voilà pourquoi il incombe à celui qui joue le rôle de *donneur d'ouvrage* (mais cela peut être parfois le traducteur) de décider du *skopos* pour le texte à traduire. Il est clair pourtant que souvent, le client et le traducteur doivent négocier pour déterminer le skopos, surtout si le client n'a qu'une idée assez vague, voire incorrecte, du type de texte qui convient à la situation donnée.

Dans bien des cas, le traducteur expérimenté est en mesure d'inférer le skopos (implicite) à partir de la situation traductionnelle. Comme l'explique Vermeer (1989 : 183), «sauf indication contraire, nous prendrons pour acquis, dans notre culture, qu'un article technique au sujet d'une découverte astronomique, sera traduit comme un article technique pour des astronomes» C'est ce que nous considérons comme une *consigne conventionnelle*, puisqu'elle se base sur la présomption générale que, dans une culture donnée, à une époque donnée, certains types de texte sont normalement traduits selon certaines approches traductionnelles. La corrélation établie par Katharina Reiss entre le *type de texte* et la *méthode de traduction* (1971) est précisément fondée sur cette présomption.

Le rôle des typologies de texte

La typologie de textes de Reiss, introduite dès 1968, est basée sur le modèle organique des fonctions langagières proposé par le psychologue allemand Karl Bühler en 1934. Reiss, comme de nombreux autres linguistes et traductologues allemands, fait une distinction entre deux typologies de textes qui se situent à des niveaux différents d'abstraction. D'une part, les types de textes qui sont classés selon la fonction communicative dominante (le texte informatif, le texte expressif et le texte opératif) ; d'autre part, les genres ou sortes de textes (Textsorten) qui sont classifiés selon des caractéristiques ou des conventions linguistiques (par ex. les ouvrages de référence, les cours magistraux, les textes satiriques, les textes publicitaires etc.).

La fonction principale des *textes informatifs* est de donner au lecteur des informations concernant les choses et les phénomènes du monde réel. Le choix des formes linguistiques et syntaxiques est subordonné à cette fonction. Le choix des formes s'applique également aux deux cultures, source et cible. Dans une situation traductionnelle où les textes source et cible sont du type informatif, le traducteur devra chercher à représenter de manière correcte et

complète le contenu du texte source, se laissant guider, en ce qui concerne les choix stylistiques, par les normes dominantes de la langue et de la culture cibles. Comme l'explique Reiss dans une description plus récente de cette typologie, le texte informatif doit aussi comprendre « la communication purement phatique, où l'information est sans valeur mais où le message réside dans le processus de communication en tant que tel » (1989).

Dans les *textes expressifs*, l'aspect informatif est complété, voire dominé, par une composante esthétique. Les choix stylistiques faits par l'auteur contribuent à la signification du texte, produisant ainsi un effet esthétique sur le lecteur. Cet effet doit être pris en compte dans le processus de la traduction. Si le texte cible doit appartenir à la même catégorie que le texte source (ce qui n'est pas le cas dans les éditions bilingues de poésie, par exemple), le traducteur du texte expressif devra chercher à produire un effet stylistique semblable. Dans ce cas, les choix stylistiques seront naturellement guidés par ceux du texte source.

Dans les textes opératifs (modes d'emploi, guides d'utilisateur, recette de cuisine etc.), tant le contenu que la forme sont subordonnés à l'effet extralinguistique que doit produire le texte. La traduction *des textes opératifs* devra se laisser guider par le but principal, à savoir, susciter chez les destinataires du texte cible une réaction identique à celle des destinataires du texte source, même si pour ce faire il faudra modifier le contenu ou des éléments stylistiques du texte source.

Reiss souligne le fait que tout type de traduction (le mot à mot, la traduction littérale ou la traduction philologique) peut se justifier dans des circonstances particulières pour une finalité traductionnelle particulière ; elle ne cache pas cependant que, pour elle, le type de traduction idéal est le type *communicatif*. Elle cherche donc un texte cible dont la forme linguistique ne trahit pas celle de l'original, mais qui sert des finalités communicationnelles identiques pour devenir un équivalent parfait de l'original, du point de vue syntaxique, sémantique et pragmatique.

Christiane Nord et son modèle d'analyse textuelle en traduction

Christiane Nord, traductrice professionnelle et enseignante à l'Institut de Traduction et d'Interprétation à l'Université de Heidelberg, a mis au point son «modèle d'analyse textuelle en traduction» (1988, 1991). Le modèle repose sur l'analyse des aspects extra-textuels et intra-textuels de l'action communicationnelle. Il est conçu pour repérer les éléments fonctionnels du texte source et ceux du texte cible à produire selon la consigne de traduction. Grâce à la comparaison entre le *skopos* et les fonctions du texte source *avant* de commencer à traduire, le traducteur devrait être capable de repérer les difficultés susceptibles de se poser lors du processus de traduction et de concevoir ainsi une stratégie globale qui lui permettra de surmonter ces difficultés (Nord, 1996).

Christiane Nord a proposé une typologie des traductions plus élaborée, qui implique une distinction entre la fonction de l'acte de traduction et la fonction du texte cible qui en résulte. Elle identifie deux types fondamentaux de processus de traduction. Le premier vise la production dans la langue cible d'une sorte de *document* qui témoigne de (certains aspects de) l'interaction communicative, dans laquelle un émetteur de culture source entre en communication avec un public de culture source au moyen du texte source, et ceci dans les conditions de cette culture source. Le deuxième type vise la production dans la langue cible d'un *instrument* qui doit permettre une nouvelle interaction communicative entre l'émetteur de culture source et le public de culture cible, en se servant de (certains aspects du) texte source comme modèle ou point de départ. Nord différencie alors traduction *documentaire* et traduction *instrumentale* (1997).

Les formes documentaires de la traduction

Dans une traduction *documentaire*, la fonction principale du texte cible est métatextuelle. Le texte cible témoignera en effet d'un autre texte, ou d'un ou de plusieurs de ses aspects

spécifiques. Il existe plusieurs formes de traduction documentaire, selon qu'elles portent sur des aspects différents du texte source.

Une *traduction documentaire* qui se focalise sur les caractéristiques morphologiques, lexicales ou syntaxiques du système langagier source telles qu'on les observe dans le texte source, est appelé *traduction mot à mot* ou *interlinéaire*. Cette forme de traduction est utilisée en linguistique comparée, avec pour but de montrer les caractéristiques structurelles d'une langue par l'intermédiaire d'une autre.

Si une *traduction documentaire* est censée reproduire les paroles du texte original par l'adaptation de la syntaxe, des structures et de l'utilisation idiomatique du vocabulaire aux normes de la langue cible, nous pouvons qualifier celle-ci de *traduction littérale*. Cette forme de traduction est souvent employée dans les cours de langue, pour traduire en discours indirect les déclarations d'hommes politiques étrangers dans les articles de journaux ainsi que pour les citations littérales d'ouvrages scientifiques, ou bien, en combinaison avec la traduction interlinéaire, dans les études interculturelles lorsqu'il est fait référence à une langue inconnue du lecteur.

Si une *traduction documentaire* reproduit le texte source de manière assez littérale, mais qu'elle y ajoute les explications nécessaires concernant la culture source ou les particularités de la langue source sous forme de notes en bas de page ou de glossaires, nous pouvons la qualifier de *traduction philologique*. On trouve souvent cette forme de traduction dans la traduction des textes anciens (tels que ceux d'Homère), de la Bible ou de textes de cultures éloignées de celle du lecteur cible.

Si la *traduction documentaire* d'un texte de fiction préserve le cadre culturel de l'histoire, elle peut créer une impression d'étrangeté exotique ou de distance culturelle pour les lecteurs de la culture cible. On parle alors d'une *traduction exotisante*. La traduction est en ce cas de nature documentaire en ce qu'elle change la fonction communicative du texte source. Ce qui est de nature appellative dans le texte source (par exemple, le fait de rappeler aux lecteurs des phénomènes de leur propre culture) devient alors informatif pour les lecteurs cibles (sert à les renseigner quant à la culture source).

Les formes documentaires de la traduction - tab. 1

Fonction de la traduction	document d'une interaction communicative dans la culture source, à l'intention des lecteurs de la culture cible			
Fonction du texte cible	fonction métatextuelle			
Type de traduction	TRADUCTION DOCUMENTAIRE			
Forme de traduction	traduction interlinéaire	traduction littérale	traduction philologique	traduction exotisante
Finalité de la traduction	reproduction du système de la langue source	reproduction des formes de la langue source	reproduction des formes et du contenu du texte	reproduction des formes, du contenu et de la situation du texte source
Ancrage du processus de traduction	structures lexicales + syntaxiques de la langue source	unités lexicales du texte source	unités syntaxiques du texte source	unités textuelles du texte source
Exemple	linguistique comparative	citations dans des textes journalistiques	ouvrages classiques	prose littéraire contemporaine

Les formes instrumentales de la traduction

Le texte qui résulte d'une *traduction instrumentale* peut remplir les mêmes fonctions potentielles qu'un texte original. Si la fonction du texte cible est identique à celle du texte source, nous qualifions cette *traduction d'équifonctionnelle* (Nord). En revanche, s'il existe une différence de fonction entre texte source et texte cible, la *traduction* sera alors *hétérofonctionnelle* ; enfin, si le statut littéraire du texte cible dans le corpus des textes de cette culture correspond au statut littéraire du texte original à l'intérieur du corpus de textes de la culture source, on parle de *traduction homologue*.

La *traduction équifonctionnelle* s'applique aux textes techniques, aux manuels d'instruction pour ordinateur et autres textes pragmatiques tels que les modes d'emploi, les recettes, les brochures d'information touristique ainsi que les informations sur les produits. C'est ce que Reiss décrit comme la *traduction communicative*, où les récepteurs ne remarquent pas, ou ne sont même pas intéressés de savoir qu'ils sont en train de lire une traduction. Cela ne signifie pourtant pas que tout texte technique doit être traduit de façon instrumentale.

Exemple de traduction *équifonctionnelle* des interdictions :

No entry. Prohibido entrar. Défense d'entrer.

Une *traduction hétérofonctionnelle* sera choisie si la fonction ou les fonctions du texte original ne peuvent être préservées dans leur intégralité, ou s'il est impossible de conserver la même valeur hiérarchique des fonctions pour des raisons de nature culturelle ou d'éloignement dans le temps. Si on traduit par exemple le *Gulliver's Travels* de Jonathan Swift, ou le *Don Quichote* de Cervantes, pour les enfants, la fonction satirique (appellative), devenue d'ailleurs obsolète pour la majorité des lecteurs contemporains qui ne connaissent pas la situation originale, cèdera la place à la fonction ludique d'une histoire amusante dans un cadre exotique. D'ailleurs, le concept d'*équivalence dynamique* de Nida veut aussi que la fonction référentielle soit modifiée afin de sauvegarder la fonction appellative.

Dans une *traduction homologue*, le *tertium comparationis* entre le texte source et le texte cible représente un certain statut dans le cadre d'un corpus ou d'un système, principalement au regard des textes poétiques ou littéraires. Dans ces cas, on pourrait supposer que le texte cible présente un degré analogue d'originalité à l'égard des corpus propres aux deux cultures. Cela signifie par exemple que l'hexamètre grec ne se traduira pas par un hexamètre anglais mais par des vers blancs ou par un autre mètre qui serait aussi connu que l'était le vers hexamètre dans la poésie de la Grèce classique. Pour Jakobson, les traductions homologues sont une forme de *transposition créative*. Bien qu'elles soient souvent exclues du domaine de la « traduction proprement dite », dans le contexte du fonctionnalisme elles respectent quand même un skopos déterminé et sont tout aussi justifiables que toute autre forme de transfert interculturel. Vues de cette manière, les traductions homologues s'opposent aux traductions interlinéaires, qui se trouvent, pour ainsi dire, à l'autre bout du continuum des relations possibles entre texte source et texte cible.

À la lecture d'une traduction instrumentale, les lecteurs ne sont pas censés se rendre compte qu'ils lisent une traduction. La forme du texte s'adapte normalement aux normes et aux conventions de la culture cible en ce qui concerne de type de texte, le genre, le registre et la teneur.

Il y a les conventions de genre, les conventions stylistiques générales, les conventions du comportement non-verbal et les conventions traductionnelles, qui sont propres à une culture donnée et peuvent varier donc sensiblement d'un pays à l'autre (même dans le cadre des pays francophones, germanophones, anglophones etc.).

Quant aux conventions traductionnelles, donnons un exemple concernant la traduction des noms propres. Il existe en effet différentes conventions régulatrices qui régissent la traduction des noms propres. En français, les noms propres dans les textes de fiction ne servent pas de marqueurs culturels (le nom propre peut donc soit rester en allemand, soit être traduit en

français, Gregor Samsa peut soit rester Gregor soit devenir Grégoire - voir F. Kafka : La Métamorphose), contrairement à ce qui se passe dans la littérature allemande. Dans un roman allemand, le nom *Carlos* par exemple indique de manière conventionnelle une personne d'origine espagnole, tandis qu'un Français s'appellerait *Charles*. Mais par contre, dans un roman espagnol, une Allemande peut s'appeler par exemple *Federica* et son ami français *Carlos*, indépendamment du contexte situationnel.

Les formes instrumentales de la traduction - tab. 2

Fonction de la traduction	Instrument visant une interaction communicative en culture cible, basée sur une interaction communicative en culture source		
Fonction du texte cible	fonction référentielle/ expressive/ appellative/ phatique et diverses sous-fonctions		
Type de traduction	TRADUCTION INSTRUMENTALE		
Forme de traduction	traduction équifonctionnelle	traduction hétérofonctionnelle	traduction homologue
Finalité de la traduction	Remplir les fonctions du texte source pour le lecteur cible	Remplir les fonctions similaires à celles du texte source	Produire un effet homologue à celui du texte source
Ancrage de la traduction	unités fonctionnelles du texte source	fonction transférables du texte source	degré d'originalité du texte source
Exemple	mode d'emploi	Gulliver's Travels traduit pour un public d'enfants	la poésie traduite par un poète

Le concept de fonctionnalité et de loyauté

Pour Christiane Nord, la responsabilité du traducteur envers ses partenaires dans l'interaction traductionnelle est désignée par la notion de *loyauté*. Cette loyauté engage le traducteur tant envers la situation source qu'envers la situation cible. Il ne faut pas confondre la notion de loyauté avec celles de *fidélité* ou d'*exactitude*, notions qui se réfèrent généralement à la relation entre les textes source et cible. La loyauté, en revanche, désigne une catégorie interpersonnelle qui renvoie à un lien social entre des personnes.

Le modèle de fonctionnalité et de loyauté tient compte des intérêts légitimes des trois participants de l'acte traductionnel : l'initiateur (qui veut un certain type de traduction), le récepteur cible (qui est en droit d'attendre une certaine relation entre les textes source et cible), l'auteur du texte source (qui est en droit d'exiger qu'on respecte ses intentions et s'attend donc à un certain rapport entre le texte source qu'il a produit et la traduction de ce texte). S'il existe un conflit entre les intérêts des trois partenaires du traducteur, c'est ce dernier qui doit jouer le rôle de médiateur et, si nécessaire, chercher la coopération de toutes les parties (et si c'est possible).